

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À
HYDRO-QUÉBEC DANS SES FONCTIONS DE COORDONNATEUR DE FIABILITÉ AU
QUÉBEC, RELATIVE A LA METHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES
ELEMENTS DU RESEAU DE TRANSPORT PRINCIPAL**

Identification de HQT à titre de GOP

- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0056](#), p. 1;
 - (ii) Pièce [B-0063](#), p. 1;
 - (iii) Pièce [B-0063](#), p. 2.

Préambule :

(i) « *HQP est enregistrée à titre de GOP depuis plusieurs années, tant auprès de la NERC que dans le Registre, mais délègue à HQT les tâches d'exploitation des centrales. L'entrée en vigueur imminente de la version 5 des normes CIP a incité les deux entités à clarifier leurs obligations respectives relatives à leurs fonctions exercées et HQT assumera maintenant entièrement la responsabilité de la fonction GOP. Ces modifications ont par ailleurs été effectuées récemment auprès de la NERC dans le cadre du régime volontaire auquel participe Hydro-Québec.* » [nous soulignons]

(ii) « *Hydro-Québec Production (« HQP ») et Hydro-Québec TransÉnergie (« HQT »), deux entités désignées au Registre, ont informé le Coordonnateur du transfert de l'imputabilité des tâches associées à la fonction d'exploitant d'installation de production (GOP). Il demande conséquemment à la Régie d'approuver les modifications au Registre qui sont requises pour refléter ce changement, conformément à la pratique établie et aux instructions de la Régie.* »

(iii) « *Néanmoins, le Coordonnateur est disposé à produire des déclarations assermentées des représentants des entités visées si la Régie le juge requis.* »

Demandes :

- 1.1 Veuillez préciser si HQT assumera l'entière responsabilité de toutes les exigences des normes de fiabilité applicables à la fonction GOP.
- 1.2 Veuillez fournir la liste des normes de fiabilité adoptées par la Régie et à venir en vue de leur adoption qui sont ou seront applicables à la fonction GOP.
- 1.3 Veuillez produire des déclarations assermentées des représentants dûment autorisés des entités visées attestant qu'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) assume la totale et entière responsabilité de la conformité aux exigences des normes de fiabilité présentement et dans le futur, en vigueur au Québec applicables à la fonction GOP pour ce qui des installations

de production d'Hydro-Québec Production (HQP) ainsi que la totale et entière responsabilité de rendre compte de cette conformité à la Régie.

- 2. Références :** (i) Pièce [B-0056](#), p. 1;
(ii) Pièce [B-0058](#), p. 6.

Préambule :

(i) « *HQP est enregistrée à titre de GOP depuis plusieurs années, tant auprès de la NERC que dans le Registre, mais délègue à HQT les tâches d'exploitation des centrales. L'entrée en vigueur imminente de la version 5 des normes CIP a incité les deux entités à clarifier leurs obligations respectives relatives à leurs fonctions exercées et HQT assumera maintenant entièrement la responsabilité de la fonction GOP. Ces modifications ont par ailleurs été effectuées récemment auprès de la NERC dans le cadre du régime volontaire auquel participe Hydro-Québec.* »

(ii) Selon la modification au Registre, la fonction TOP est attribuée à « Hydro-Québec - Contrôle des mouvements d'énergie (une direction de HQT) » et la fonction GOP est attribuée à « Hydro-Québec TransÉnergie ».

Demande :

- 2.1 Veuillez expliquer l'assignation de la fonction GOP à HQT ainsi que l'assignation de la fonction TOP à HQCMÉ.

- 3. Références :** (i) Dossier R-3947-2015, pièce [B-0044](#) , p. 18
(ii) Dossier R-3947-2015, pièce [B-0045](#) , p. 16
(iii) [Site internet d'Hydro-Québec Organigramme](#)

Préambule :

(i) Selon le Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité, dans sa version française, la définition d'Exploitant d'installation de Production GOP se lit comme suit :

Exploitant d'installation de Production GOP Entité qui exploite des groupes de production et qui exerce les fonctions de fourniture d'énergie et de prestation des services d'exploitation en réseaux interconnectés. » [nous soulignons]

(ii) Selon le Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité, dans sa version anglaise, la définition d'Exploitant d'installation de Production GOP se lit comme suit :

Generator Operator GOP The entity that operates generating unit(s) and performs the functions of supplying energy and Interconnected Operations Services.

(iii) Selon l'organigramme d'Hydro-Québec, Hydro-Québec Production est pourvue d'une unité administrative « Exploitation des équipements de production » et Hydro-Québec TransÉnergie est pourvue d'une unité administrative « Exploitation des installations » ainsi que d'une unité administrative « Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau »

Demandes :

- 3.1 Veuillez expliciter les rôles attribués à la fonction GOP et fournir l'identification des unités administratives d'Hydro-Québec qui remplissent ces rôles.
- 3.2 Veuillez préciser en quoi consiste « l'exploitation des groupes de production » au sens des normes de fiabilité et identifier les unités administratives de HQ qui remplissent cette fonction.
- 3.3 Veuillez préciser en quoi consiste « la fourniture d'énergie » au sens des normes de fiabilité et identifier les unités administratives de HQ qui remplissent cette fonction.
- 3.4 Veuillez préciser en quoi consiste « la fourniture de prestation des services d'exploitation en réseaux interconnectés » au sens des normes de fiabilité et identifier les unités administratives de HQT qui remplissent cette fonction.